Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 43 (2016)
Heft: 1

Artikel: La Suisse humanitaire engagée pour aider l'afflux de réfugiés
Autor: Lettau, Marc
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-911740

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Suisse humanitaire engagée pour aider l'afflux de réfugiés

Plus de 35 000 personnes ont demandé l'asile en Suisse l'année dernière. L'afflux persistant de réfugiés mène irrémédiablement à un conflit entre action et défense, entre la tradition humanitaire typiquement suisse et une grande crainte.

MARC LETTAU

Ces derniers mois, le drame des réfugiés qui se joue en Europe a engendré des images aussi dérangeantes qu'insoutenables. Les images des gares européennes envahies de milliers de réfugiés cherchant de l'aide. Les images de ce jeune réfugié syrien de trois ans, Aylan Kurdi, retrouvé mort sur la rive de Bodrum. Ce qui s'est passé en Suisse au même moment semble anachronique. Début septembre, des activistes brandissaient des pancartes sur lesquelles ils avaient rapidement gribouillé l'inscription «refugee welcome» à la gare frontalière de Buchs. Ils attendirent en vain: l'afflux annoncé de réfugiés de guerre syriens a en effet contourné la Suisse, si bien que les Suisses ont pu constater que leur patrie était loin d'être perçue comme un pays de rêve.

Indépendamment de cela, le thème des réfugiés a marqué les élections d'automne. Plus tôt, l'UDC avait évoqué la crainte de nombreux pans de la population et critiqué le «chaos en matière d'asile» qui régnait en Suisse et le problème des «faux» réfugiés, en prenant l'exemple les demandeurs d'asile érythréens. Le débat incessant sur les réfugiés et la politique migratoire a relégué tous les autres thèmes politiques au second plan. Et cela a eu clairement des conséquences: le jour des élections, la tendance en Suisse était à droite.

Près de trois demandeurs d'asile pour 1000 habitants

Cela n'a pas changé le cours des choses. Le nombre de réfugiés de guerre syriens demandeurs d'asile en Suisse a fortement augmenté au dernier trimestre. Le Secrétariat d'État aux migrations n'a cessé de revoir ses prévisions à la hausse pour 2015. Le chiffre de 35 000 a finalement été annoncé. Cela représente t-il beaucoup? Rapporté à la taille du pays, cela représente trois demandeurs d'asile recherchant une protection pour 1000 personnes vivant en Suisse. Cela ne constitue pas un afflux massif mais tout de même une valeur élevée en comparaison d'autres pays européens. Les chiffres sont également largement inférieurs à ceux enregistrés pendant les guerres d'ex-Yougoslavie. À l'époque,

53 000 demandes d'asile avaient été recensées pour la Suisse.

La ministre de la Justice, Simonetta Sommaruga (PS), assure que la situation est «volatile» mais tout à fait surmontable. Sa déclaration contraste avec les plaintes de certains cantons arguant le manque de lits disponibles pour les demandeurs d'asile. Certains d'entre eux sont même restés sans abri. Cela n'est toutefois pas dû au manque de logements mais à la situation des cantons: ils sont chargés par la Confédération d'ouvrir des logements pour réfugiés mais se heurtent souvent, dans le même temps, à la volonté de la population. Les cantons se retrouvent donc sous pression et renvoient la balle à la Confédération lui demandant de créer elle-même des logements, par exemple dans des complexes militaires.

La structure fédérale de la Suisse a donc une fois de plus rendu difficile une réaction rapide en situation de crise. Cela fait pourtant plus d'un an que les spécialistes avertissent de l'augmentation dramatique du nombre de réfugiés syriens fuyant les combats. Les ONG ont donc demandé à la Suisse d'accueillir 100 000 migrants syriens. Le Conseil fédéral a finalement décidé d'accueillir 5000 réfugiés ayant particulièrement besoin de protection.

En conclure que la Suisse n'entreprend rien pour adapter sa politique d'asile aux exigences de la situation serait fondamentalement erroné. La ministre de la Justice, Sommaruga, a lancé en 2013, deux ans après le début de la guerre en Syrie, une réforme en profondeur de la loi sur l'asile. Elle vise à réduire considérablement la procédure d'asile qui dure souvent plusieurs années à l'heure actuelle. À l'avenir, la majorité des demandes d'asile devront pouvoir être réglées en 140 jours. Cela permettra de réduire la longue période d'incertitude pesante pour les réfugiés. Pour garantir des décisions justes malgré ce rythme élevé de la procédure, il est également prévu de revaloriser la protection juridique des demandeurs d'asile.

La grande majorité du Parlement soutient cette réforme. Le destin de celle-ci était encore incertain au moment de la rédaction car l'UDC souhaite imposer un référendum dans le but de faire tomber cette réforme. L'UDC trouve absurde d'accorder une assistance juridique aux demandeurs d'asile: cela revient à fournir «des avocats gratuits pour tous». Mais son opposition à la réforme est propre à sa nature. Elle plaide pour un contre-projet qui signifierait, en pratique, l'abolition du droit d'asile.

De l'autre côté, l'opposition de droite montre sa désapprobation. Stefan Frey, porte-parole de l'Organisation suisse de l'aide aux réfugiés, déclare: «Ceux qui s'opposent à cette réforme renforcent la situation actuelle d'incertitude pour les personnes concernées durant plusieurs années.» Ceux qui souhaitent conserver de longs délais acceptent les «coûts sociaux massifs» pour les personnes «qui ne peuvent pas être intégrées en raison de leur statut incertain». La Suisse a trop longtemps adopté une attitude défensive à l'égard des personnes à la recherche de protection, d'après Frey: «Il y a désormais un grand besoin de rattraper le retard en matière d'intégration. Cela va considérablement influencer le débat dans un avenir proche.» Des procédures raccourcies permettraient d'être prêts beaucoup plus rapidement pour l'intégration.

Opposition contre les «fausses incitations»

Le «débat de l'avenir proche» est déjà bien alimenté. Ainsi, la Conférence suisse des institutions d'action sociale demande d'urgence un renforcement de la lutte contre le chômage parmi les nouveaux arrivants. Au plus tard douze mois après leur arrivée, tous devraient pouvoir participer à un cours obligatoire d'introduction à une profession d'une durée d'un an. Mais l'opposition se fait déjà entendre. Reto Lindegger, directeur de l'association des communes, met en garde contre ces «fausses incitations». Le «droit à la formation» pourrait avoir pour conséquence d'attirer encore plus de personnes en Suisse.

L'intégration n'est jamais un processus à sens unique. Le fait que les réfugiés s'en sortent avec le temps dépend du comportement des personnes vivant déjà dans le pays. Voici ce que l'on peut observer en Suisse: d'après Gianni d'Amato, professeur et chercheur en migration à l'Université de Neuchâtel, l'engagement de la société civile en faveur des réfugiés a considérablement reculé ces 20 dernières années. Il met en cause la «professionnalisation». L'intégration organisée par l'État fait que les citoyennes et les citoyens ne se sentent plus obligés d'entreprendre quelque chose par eux-mêmes.

Stefan Frey, de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés, conteste. Parfois, le «cantonalisme» empêche purement et simplement l'engagement humanitaire concret. Ainsi, l'hébergement privé de demandeurs d'asile est abordé de manière radicalement différente selon le canton. Par conséquent, «le grand potentiel de familles d'accueil» reste inexploité: «Des centaines d'offres» sont proposées dans les seuls cantons de Genève, Vaud, Argovie et Berne.

Souvenirs de l'ex-Yougoslavie

En ce qui concerne les chiffres, la situation est claire. Les quelque 35 000 demandes d'asile qui ont été déposées l'année dernière représentent un nombre élevé mais pas un nombre record. L'afflux de réfugiés au cours des années 1990 à 1999 lors de la chute de l'ex-Yougoslavie pendant les troubles de la guerre et le nombre de personnes cherchant une protection en Suisse étaient bien plus élevés. Pendant les années les plus dures du conflit, 53 000 demandes d'asile avaient été déposées en Suisse. Pour la seule Serbie, quelque 30 000 demandeurs d'asile migrèrent vers la Suisse au plus fort de la guerre (1999). L'afflux massif de réfugiés n'est toutefois comparable avec celui d'aujourd'hui que de manière limitée. Beaucoup de réfugiés de l'ex-Yougoslavie trouvèrent, en effet, un point de chute en Suisse auprès de «familles de travailleurs immigrés» déjà installées. De plus, à l'époque, la proximité géographique de l'Europe du Sud avec la Suisse avait influencé la volonté d'accueil. (MUL)

MARC LETTAU EST RÉDACTEUR À LA «REVUE SUISSE»